



Saint-Ambroix, le 3 décembre 2018

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MARDI 11 DECEMBRE 2018 à 18 H
AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
A SAINT-AMBROIX

L'ordre du jour est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- Modification de l'intérêt communautaire
- Election d'un membre du bureau pour la commune de Courry
- Election d'un membre de la CLECT pour la commune de Courry
- Election d'un membre de la CAO
- Désignation d'un délégué au Plie Cévenol
- Désignation d'un délégué à la Mission Locale Jeunes
- Pays des Cévennes : désignation des représentants de la commune de Courry
- AB CEZE : modification des statuts et désignation de nouveaux délégués
- Signature du PV de mise à disposition de la digue de Saint-Ambroix à la communauté de communes de Cèze-Cévennes
- Signature du PV de mise à disposition de la digue de Saint-Ambroix de la communauté de communes de Cèze-Cévennes à l'EPTB AB Cèze
- Signature du PV de mise à disposition de la digue de Molières-sur-Cèze de la communauté de communes de Cèze-Cévennes
- Signature du PV de mise à disposition de la digue de Molières-sur-Cèze de la communauté de communes de Cèze-Cévennes à l'EPTB AB Cèze
- Doctrine du Département du Gard concernant la gestion du barrage de Sénéchas dans le cadre de la compétence GEMAPI
- SMD : adhésion des communes de Malons et Elze et Pontails et Brésis
- Entrée à l'actionariat de la SPL de développement économique régionale «Ad'Occ»
- Cessions de terrains ZAE Saint-Jean de Maruéjols

LE PERSONNEL

- Suppressions de postes
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe à temps non complet

LA CULTURE

- Demande de subvention à la DRAC pour 2019
- Demande de subvention au Département pour 2019 pour l'action Mes Mots Art Vive

L'ENFANCE JEUNESSE

- Renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse
- Politique de la ville – PRE St-Ambroix : Subvention école Florian
- Convention avec le RAM

LES FINANCES

- Attributions de compensation définitives pour 2018
- Régularisations à intervenir sur les attributions de compensation
- Décision modificative N°04-2018 sur le Budget Principal
- Versement d'acompte aux associations pour 2019
- FISAC : subventions complémentaires pour la Maison du Commerce et la CMA

L'ENVIRONNEMENT

- Renouvellement des marchés pour la collecte des OM
- Convention avec le SICTOBA pour la collecte
- Mises en non-valeur
- Bilan des déchets 2017
- Demandes de subventions auprès de l'ADEME et de la Région

LE TOURISME

- Subvention Etoile de Bessèges pour 2019
- Demandes de subventions pour le schéma directeur du vélo
- Convention avec le département de l'Ardèche «schéma départemental en faveur du vélo »
- Désignation d'un membre au comité directeur de l'EPIC

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame MOURARET Brigitte, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN.

